

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc
Séance du 8 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mars 2022 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie, Maire.

Etaient présents : Mmes LEJEUNE, LEROY, LESCA, MEYER, OUGHLIS-HENRY et
Mrs COULETEL, DUJARDIN, DUPUY, FLEURY, GOMES, RAYNAUD.

Etait représenté

Absent excusé : Mme DÉCAMP donne pouvoir à Mme MEYER
M CATTELOIN donne pouvoir à Mme LEJEUNE
M SAINT-POL donne pouvoir à Mme LEROY

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Mme Juliette LEJEUNE

Ouverture de séance : 20h00

Délibération n° DE2022371 du 08 avril 2022 – Compte Administratif 2021

I/ Madame le Maire présente le compte administratif 2021 comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes : 240 158.19 €

Dépenses : 277 138.63 €

Section d'investissement

Recettes : 23 644.58 €

Dépenses : 2 174.22 €

Sachant que Madame le Maire, n'a pas participé au vote, le Compte Administratif 2021 sous la présidence de Madame LESCA a été voté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 060-216004473-20220408-DE2022371-DE

Pour extrait certifié conforme au registre
Le 08 avril 2022

Madame Marie-Christine LESCA

Conseiller Municipal,
Doyenne de la séance,



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification

Et transmission en Préfecture le 15/04/2022